



Dossiers en responsabilité des IA-IPR EPS 2025-2026

publié le 05/09/2025 - mis à jour le 06/02/2026

Descriptif :

Précisions sur la répartition du suivi des dossiers par les IA IPR.

Le tableau suivant permet d'identifier l'interlocuteur privilégié pour échanger sur un dossier. Une adresse commune permet également de communiquer directement avec les deux inspecteurs. Il vous est demandé d'utiliser exclusivement votre adresse académique et de mettre votre chef d'établissement en copie pour toute question réglementaire.


**Dossiers en responsabilité des IA-IPR EPS 2025 - 2026. Académie de Poitiers.
ipr.eps@ac-poitiers.fr**

Il n'existe pas de répartition géographique entre les inspecteurs qui interviennent tous sur l'ensemble du territoire académique.

IA-IPR	Jean-Charles THEVENOT 07 71 37 88 31 Jean-Charles THEVENOT	Annik AMADEUF 06 Annik AMADEUF	Lucie MILLEY (FF) Lucie MILLEY	Fabien MONNIER 06 12 67 32 96 Fabien MONNIER
Missions académiques	Co-Référent formation initiale second degré. Expert associé IH2EF.	Co-Référent Génération 2030.		Co-Référent Génération 2030.
Dossiers transversaux	Evaluation des établissements. Référent réseau ECLORE Poitiers Est. Référent REP Buxerolles. Contrôle de l'instruction en familles. Juré CAPEPS externe.	Evaluation des établissements. Référente réseau ECLORE ??? Contrôle de l'instruction en familles.	Evaluation des établissements.	Evaluation des établissements. Réseau ECLORE Poitiers Nord. Contrôle de l'instruction en familles. Juré agrégation externe.

<p>Dossiers EPS</p>	<p>Formation initiale (STAPS et INSPE). Président test académique de sauvetage aquatique. APPN et activités à environnement spécifique. Réfèrent groupe académique TICE EPS (PartagEps / IpackEPS). Réfèrent groupe académique élèves à besoin particulier. Réfèrent préparation agrégation interne.</p>	<p>Commission académique d'harmonisation des notes aux examens (LGT, LP, CFA) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Spécialité EPPCS • Amérique du sud <p>Réfèrent « savoir-nager »</p>	<p>Formation professionnelle continue.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception du plan (SOFIA-PAF), • Mise en œuvre du plan (SOFIA-FMO). <p>Suivi des contractuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutement, • Formation, • Suivi, • Promotion, • Dispositif renforcé. 	<p>Enseignement professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mission de contrôle pédagogique des CFA. • Mention complémentaire. • UFSS. <p>Spécialité EPPCS, enseignement optionnel.</p> <p>Réfèrent spécialités artistiques : danse, S2TMD, CHAD.</p> <p>Réfèrent santé (CPS). Réfèrent préparation CAPEPS interne.</p>
<p>Dossiers sport</p>	<p>Dispositifs sportifs et sportifs de haut niveau : sections sportives scolaires, classes sport étude, pôles d'entraînement, relation CREPS. 2 heures de sport en plus en collège (liens SDJES).</p>			
<p>Dossiers communs</p>	<p>Visites d'inspection : rendez-vous de carrière, visites conseil, titularisation, ... Gestion des ressources humaines : TZR, affectations, avis promotion, détachements ... Suivi des équipements sportifs. Coordination des chargés de mission. Relations avec l'UNSS. Tests d'aptitude physique en 6e.</p>			

Document joint

 Dossiers en responsabilité des IA-IPR EPS - 25 26 (PDF de 158.6 ko)